



Monsieur le **Ministre des Participations et de la Promotion des Investissements** s'est rendu le 20/06/2006 au siège de l'ANDI pour une visite de travail en compagnie de ses proches collaborateurs . Monsieur le Ministre a mis à profit cette rencontre pour informer les cadres de l'Agence des grandes lignes des réformes engagées en matière de développement de l'investissement. A ce titre, il a longuement insisté sur le rôle de l'Agence et de ses structures décentralisées dans le domaine de la promotion de l'investissement, et renforcé par les récents amendements apportés .

Visite du Ministre de la participation à l'ANDI.

Par ailleurs, il a tenu à sensibiliser les cadres sur la mission de facilitation dévolue à l'Agence notamment dans l'accompagnement des investisseurs et également le respect des délais de traitement des dossiers d'investissement.

Conférence débat sur les investissements .

Une conférence débat sur les investissements et le partenariat a été organisée le Mardi 6 Juin 2006 en marge de la 39^{ème} Foire internationale d'Alger.



Cette rencontre animée par le **Ministre de la participation et de la promotion des investissements** en présence d'opérateurs étrangers notamment, a été l'occasion pour annoncer la révision du code des investissements qui offre désormais un système d'incitation et d'avantages plus simplifié et plus étendu, (réintroduction des avantages au titre de l'exploitation) à l'image de ce qui se fait en Tunisie ,au Maroc et en Égypte , la rapidité dans le traitement des dossiers avec l'introduction de la possibilité de recours.

Les amendements apportés au code des investissements :

Les textes ayant fait l'objet d'a-

mendement et examinés lors du conseil de gouvernement en date du 7 Juin 2006 ont concerné :

- L'ordonnance n° 01-03 du 20 Août 2001 relative au développement de l'investissement ;
- Décret relatif à l'ANDI qui passe sous la tutelle du MPPI ;
- Décret relatif au CNI ;
- Décret relatif à la commission de recours ;

Ces projets de textes sont proposés par le MPPI.

Le Directeur Général de l'ANDI reçoit l'Ambassadeur de l'État du Mexique :

Une audience a été accordée

le 10 Juillet 2006 à Monsieur Eduardo Roldan Ambassadeur du Mexique par Monsieur Abdelmadjid Baghdadli Directeur Général de L'ANDI .L'objet de cette audience, a porté sur:

- ♦ Une présentation de l'Agence ;
- ♦ Un panorama du climat des affaires en Algérie ;
- ♦Présentation du dispositif de développement de l'investissement.

Monsieur l'Ambassadeur a de son côté exprimé l'intérêt et la volonté de son pays à investir en Algérie et a proposé de conclure une convention de coopération entre les Agences de promotion et de développement de l'investissement des deux pays.

Participation de L'ANDI à la 39^{ème} foire internationale d'Alger (Juin 2006).

La foire internationale d'Alger constitue l'évènement économique le plus important dans le pays,



c'est un rendez vous d'affaires qui attire de plus en plus de professionnels.

L'édition de cette année, placée sous le signe « plan de soutien à la croissance économique : vecteur de développement durable » s'est illustrée par une participation records : 45 pays représentés par 1113 entreprises.



Cette édition s'est présentée dans un contexte économique très favorable, caractérisé par l'amélioration sensible de tous les agrégats économiques permettant ainsi de réelles opportunités de partenariat avec des pays intéressés par le marché Algérien.

Il est à signaler que lors de cet important événement économique, un stand a été réservé à l'ANDI qui a connu un engouement particulier de la part de visiteurs et d'investisseurs potentiels nationaux et étrangers venant essentiellement pour s'informer sur le cadre législatif régissant l'investissement, les avantages fiscaux et parafiscaux ainsi que les modalités pratiques d'implantation d'un projet d'investissement en Algérie.

Étude ANIMA sur les IDE.

Selon une étude sur les IDE dans la région MEDA publiée par ANIMA en 2005, le plus

grand investissement réalisé en Algérie au cours de la même année est la construction de la plus grande usine d'ammoniaque du monde par le groupe Espagnol VILLARMIR à Arzew d'une capacité de 1,1 million de tonnes par an.

Par ailleurs l'étude a souligné que l'Algérie est considérée comme un marché d'équipement prometteur compte tenu de ses ressources énergétiques et de ses projets d'infrastructures et de mise à niveau.

En matière d'IDE, l'Algérie a attiré 59 projets en 2004 et 93 en 2005.

L'Algérie, note le document, a réalisé en 2005 près d'une dizaine d'opérations dans le secteur bancaire, elle a été citée en exemple dans ce secteur notamment par l'ouverture de nombreuses Agences Françaises (BNPPARIBAS, SOCIÉTÉ GÉNÉRALE, CETELEM....) et Libanaises (Byblos Bank et Fansabank....).

Faites connaissance avec le GUD de Batna :

Dans le cadre de la pour-



suite de décentralisation de ses nouvelles structures à travers le

territoire national, l'ANDI a ouvert le GUD de Batna ayant pour circonscription territoriale la Wilaya de Batna. Celui-ci a été inauguré par Monsieur le Directeur Général de l'Agence et Monsieur le Wali de Batna le 10 Avril 2006, en présence de responsables locaux et d'autres administrations et organismes.

Le siège du Gud de Batna est situé à : cité administrative route de Biskra Batna.

Situation Géographique de la Wilaya :

La wilaya de Batna est limitée au Nord par les wilayates de Sétif, Mila et Oum el Bouagui, à l'Ouest par la wilaya de Msila, à l'Est par la wilaya de Khenchela, au Sud par la wilaya de Biskra.

Composée de 21 Dairates et 61 communes, la wilaya de Batna compte une population de 1 137 044 habitants.

Effectifs du Gud :

Le Gud de Batna compte un effectif de dix (10) cadres ayant différents profils (économique, juridique, commercial...) et ayant bénéficié de 02 cycles de formation spécialisée, l'un au GUD de Blida durant la

période allant du 21 au 26 Janvier 2006 et l'autre au niveau du Gud

Pour ceux qui voient loin, l'Algérie c'est tout près



de Batna durant les périodes du 04-02 2006 au 07-02 2006 et du 11-02-2006 au 22-02-2006.

Le programme de formation a porté essentiellement sur :

- L'organisation et le fonctionnement de l'ANDI et de ses démembrements (Guds),
- Les différents types de décisions et le processus de leur production,
- Le SIPI...

Depuis son inauguration (10 Avril 2006), le Gud de Batna a connu un nombre appréciable d'investisseurs ayant manifesté leur intérêt d'investir dans des créneaux aussi divers que les industries agro-alimentaires, bâtiments et travaux publics, industries sidérurgiques...

Les représentants des administrations au sein du Gud :

Le Gud de Batna est représenté à ce jour par les administrations suivantes::

- Le CNRC
- La Douane ;
- La DUC;
- L'environnement;
- L'APC.

Principales activités du Gud enregistrées durant le 2ème trimestre 2006 .

- Interview réalisée par la radio locale AURES (le 13-04-2006) portant sur le rôle du GUD, ses rapports avec les investisseurs et l'impact de ses activités sur le développement local.
- Participation à la foire nationale de la production AURES (du 19 Avril au 03 Mai 2006) où Le GUD a pris part au guichet unique d'information.
- Sur invitation de Mr le Wali de Batna , le Gud de Batna a assisté à la 1^{ère} session ordinaire de l'APW qui s'est tenue le 14 Mai

2006 au siège de la Wilaya de Batna et qui a eu pour ordre du jour notamment l'étude du dossier sur l'investissement et le foncier.

Success story d'un investissement dans la Mitidja .

Dans le cadre de l'opération de privatisation, le groupe industriel SIM a repris l'unité de production « Eau minérale de MOUZAIA ».

Historique :

- L'eau minérale MOUZAIA provenant d'une source abondante gazeuse et pétillante des terres de ATTATBA, fut découverte par Monsieur LEBLANC, propriétaire terrien, en Janvier 1925.
- La source d'Eau Minérale de MOUZAIA , ancienne source LE-



BLANC a été fondée en 1949.

- Avant 2004, l'exploitation de l'eau minérale MOUZAIA était du ressort de l'entreprise publique EEMA.
- l'entreprise des Eaux Minérales de l'Algérois EEMA faisait tourner son appareil de production (infrastructures et équipements) avec la 1^{ère} génération de machines acquises les années 1970.

Malgré toutes les tentatives de restructuring en faveur de cette entreprise, en 2004, elle se retrouvait en situation de cessation d'activité.

L'option de privatisation était retenue par les pouvoirs publics.

- les travailleurs ont sollicité le groupe SIM pour la reprise de cette unité de production afin de sauvegarder le tissu social qui se greffait autour de cette entreprise.

Privatisation

- Le 24 Janvier 2005, le groupe SIM a racheté l'unité d'eau minérale de MOUZAIA dans le cadre du programme de privatisation engagé par les pouvoirs publics.
- Le premier programme d'investissement de 110 millions de DA visait l'achat d'une ligne de remplissage d'une capacité de production de 7000 B/H.
- Le deuxième programme d'investissement visait la réhabilitation de l'outil industriel par l'acquisition d'une nouvelle génération de ma-

chines ultramodernes. C'est une chaîne d'embouteillage pour eau minérale gazéifiée et plate d'une capacité de production de 8000 B/H de 1 litre, 14000 B/H de 0,25 litre et 2400 B/H de 5 litres.

Cette succes story mérite d'être retenue car, elle a permis de:

- Encourager la reprise d'entreprise en difficulté dans le cadre de la privatisation.

- Redonner vie à l'entreprise à travers une opération de modernisation de l'outil de production.
- Aider l'entreprise à réaliser un programme d'investissement qui favorise l'élévation des capacités de production ainsi que l'élargissement des produits.
- Mettre les produits dans les réseaux de distribution sur l'ensemble du marché national.
- Engager aussi des opérations de mise à niveau aux standards internationaux.
- Maintenir l'emploi existant (280 employés) et créer de nouveaux emplois (30 emplois).

Focus sur la Direction des études juridiques et du contentieux de l'ANDI :

L'arrêté du 3 Novembre 2002 fixant l'organisation de l'Agence nationale de développement de l'investissement a prévu en son article 8 la création d'une Direction des études juridiques et du contentieux qui est composée de deux chefs d'études.

La mise en place effective de cette Direction a eu lieu au mois de Décembre 2002 et a pour missions principales avec l'assistance d'un avocat conseil :

- Traiter et suivre les affaires contentieuses initiées par l'Agence ou intentées contre cette dernière ;
- Réaliser pour le compte de L'Agence, toute étude d'ordre juridique ;
- Conseiller et assister les différentes structures de l'Agence dans le cadre de l'exercice de leurs activités ;

- Suivre et mettre à jour l'état des accords et conventions ratifiés par l'Algérie avec des pays tiers , relatifs à la promotion et à la protection réciproques des investissements et à la non double imposition ;
- Représenter l'Agence auprès des différents services de sécurité notamment en matière d'authentification de documents.

A ce jour, la direction a eu à traiter et à suivre 152 affaires contentieuses dans différents domaines (commercial, civil, social, administratif et pénal).

Sur ces 152 affaires, 106 sont domiciliées au niveau des tribunaux ,41 devant les cours et 05 auprès du Conseil d'État.

Par ailleurs ,il y a lieu de rappeler qu'à ce jour 41 accords et conventions relatifs à la promotion et à la protection réciproques des investissements et 23 portant sur la non double imposition ont été ratifiés par l'Algérie avec des pays tiers .

Les délégations reçues à l'Agence (2^{ème} trimestre 2006).

◆ Délégation Coréenne

KOTRA Korea Trade Center/ KITA

- KITA: Contacts pour l'organisation d'une visite d'une délégation Coréenne en Algérie

- KOTRA: Proposition de participation de l'ANDI au déplacement d'une délégation d'Hommes d'Affaires Algériens en Corée .

◆Délégation Coréenne KITA Korea international trade association

Discussions pour un projet de si-

gnature d'un mémorandum d'entente entre l'ANDI et KITA.

◆Délégation Américaine

Examiner la possibilité d'investissement américain dans le domaine agricole.

◆Délégation Américaine PANORAMA international INC

Projet touristique à Jijel.

◆Délégation Suisse

Prospections pour des investissements

◆Délégation française MARSEILLE PROVENCE METROPOLE / MARSEILLE INNOVATION

Étude pour l'attractivité du Cyber Parc de Sidi Abdellah.

◆Délégation Emiratie STAEM Société des Tabacs Algéro-Emiratie

Projet d'investissement touristique à Alger (Moreti) .

◆Délégation Saoudienne Zamil Group / basell

Projets d'investissement dans le domaine pétrochimique en association avec Sonatrach.

◆Délégation Italienne TEA/ GIERRET/ ECOWAVE

Possibilités d'investissement dans le domaine du tourisme, dessalement d'eau de mer et traitement de déchets.

◆Délégation Britannique SCOTTISH

Prospection des possibilités d'investissement et de commerce en Algérie.

◆Délégation Coréenne Mofa

Prospection des possibilités d'investissement et de commerce en Algérie.

◆Délégation Italienne Promeda

Possibilité d'investir dans l'oranie sur 4 axes (touristique, résidentiel, industriel et socio- culturel).